

Département Urbanisme & Grands Projets Urbains
Direction URBANISME & HABITAT

☎ 03.81.61.50.79.

☎ 03.81.61.59.75.

Affaire suivie par : Christine NICOT/JM LARTAUD

N/Réf : CN/JMLa/EP – 06/2010

(2009.54790 – 2010.50388 – 2010.50944)

Objet : PC 04B0306 - 05B0241

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Monsieur Jean-Claude GOUDOT
Président

Association « Vivre aux Chaprais »
28 D, rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Besançon, le 02 JUIL. 2010

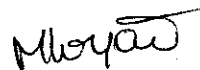
Monsieur le Président,

Par différents courriers vous m'avez fait part de votre désaccord sur diverses décisions qui concernent le quartier des Chaprais.

- S'agissant du recours gracieux que vous avez formé à l'encontre du permis de construire 05B 0241, il s'agit comme vous le mentionnez d'un transfert de permis de la Société Pierre et Vie au profit de la SCI Via Rotonda. Ce transfert ne constitue pas un nouveau permis, il n'est qu'une rectification du bénéficiaire du permis initial. Les droits acquis du permis initial ne peuvent être remis en cause et votre recours ne saurait se fonder sur de prétendues illégalités du permis initial ou de l'intervention du PLU.
- S'agissant du permis 04B 0306, délivrée à la Sté PROMOGIM, comme je vous l'ai indiqué dans un précédent courrier, un permis modificatif pour quelques changements mineurs concernant notamment les façades arrive au terme de son instruction.
Dans le cadre de ce permis, la servitude de passage public a bien été respectée sur la largeur de 3 mètres. Cependant l'aménagement réalisé sous contrôle des services municipaux n'est pas effectivement consacré sur toute la largeur au passage des piétons. La partie réalisée par la Ville vient d'être tout récemment modifiée pour garantir la sécurité de la circulation piétonne.
- S'agissant du permis 08B 0218 accordé à la Sté de Giorgi, nous avons sollicité le pétitionnaire pour qu'il réemploie les piliers en place si cela est techniquement possible.

Mes services restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,



Michel LOYAT